

POIGNY POUR VOUS !

Journal d'informations municipales



Édition décembre 2010

Poigny-la-Forêt

Une fin d'année froide mais chaleureuse

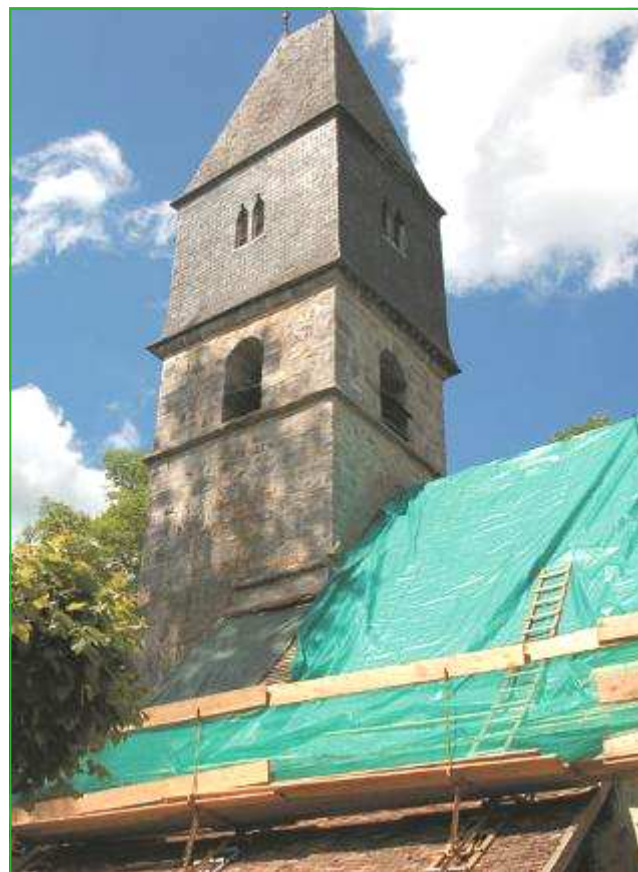


11 novembre

Dossier - Traverses et poteaux de récupération : attention danger !



Travaux



Mille et
Une Nuits



Soirée
américaine

Edito	2
Urbanisme - Habitat	3
- Pôle de vie : le projet se poursuit	
Voirie - Assainissement	4
- Route de Rambouillet : travaux gelés ! - Point final au programme triennal ! - Étude de circulation et de sécurisation de la route de Saint-Léger	
Affaires sociales - Santé	7
- Fête Mille et Une Nuits	
Vie scolaire - Petite enfance	9
- Activités de la caisse des écoles	
Fêtes et animations	10
- Comité des fêtes indépendant - 1350 € au profit du Téléthon 2010 ! - Travaux de l'église : une inauguration en musique	
Vie associative	14
- Fête de l'US Poigny Omnisports les 23 et 24 octobre - défibrillateurs installés !!!	
Les temps forts du conseil	17
- Délibérations votées par le conseil municipal	
Environnement	18
- Nettoyons le nature tous ensemble !	
Les échos de la mairie	19
- État civil	
Syndicats intercommunaux	19
- SICTOM	
CCPFY	20
- Rencontre avec le président de la CCPFY	
Parc naturel régional	21
- Poigny entre dans le PNR, la fin d'une longue gestation	
Dossier du mois	23
- Traverses et poteaux de récupération : attention danger	

Merci et Joyeuses fêtes !

Nous voici rendus au terme d'une nouvelle année de mandature qui fut chargée en réflexions, travaux, manifestations et événements pour l'ensemble de l'équipe municipale et le personnel communal. Certains Pugnèens ont eu l'occasion d'être associés aux différents projets en cours d'élaboration et aux travaux de manière consultative (comité de pilotage de l'étude de circulation, travaux route de Rambouillet) ou de manière active au travers de leur participation aux activités de la caisse des écoles, du CCAS, du comité des fêtes ou des associations.

En mars prochain nous atteindrons la moitié du mandat et je tiens, à ce stade, à saluer personnellement le travail réalisé par les membres de mon équipe (élus et personnel communal) et l'engagement à nos côtés de tous ces Pugnèens prêts à donner de leur temps au service de la collectivité.

Ensemble nous essayons d'imaginer, de construire, d'animer et d'offrir aux habitants de notre village un visage souriant, accueillant et où il fait bon vivre tout simplement. Ensemble nous apprenons avec les difficultés que comporte cet apprentissage, mais nous avons en contrepartie la satisfaction de voir notre village évoluer et notre travail salué par les plus hauts représentants de l'État. La venue récente du président du Sénat et du président du conseil général pour l'inauguration des travaux de la toiture de l'église fut pour nous un témoignage très fort de leur soutien et de leur reconnaissance.

Nous poursuivrons donc notre route avec allant et avec le souci qui nous a guidé jusqu'ici, de servir l'intérêt général et de n'oublier personne avec les moyens qui sont les nôtres. Mais en attendant la nouvelle année, je souhaite à chacun d'entre vous, de très joyeuses fêtes de fin d'année dans une ambiance chargée d'amour, d'affection, d'amitié et du plaisir de partager !

Marie Fuks





Urbanisme - Habitat

Pôle de vie : le projet se poursuit

Dans notre édition de mars 2010, nous vous faisons part d'un projet de réaménagement du cœur de village sur une parcelle appartenant à la commune et où sont situés les ateliers municipaux et notre commerce multiservice L'Auberge de la forêt.

Une réflexion élargie

Ce travail de réflexion en lien avec notre volonté de redynamiser le commerce de proximité a commencé dès le début de la mandature et s'est poursuivi par la mise en place d'un comité de pilotage technique comprenant des élus, des représentants de la DDT et le cabinet d'architecte du département (le CAUE).

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a également été décidée pour éclairer le conseil municipal et étudier toutes les hypothèses.

Ces divers avis permettront en fin de processus de prendre la décision la plus adaptée à l'intérêt général.

Associer service et logements

Pour mémoire, l'ensemble de ces terrains communaux représente une surface d'environ 3000 m² que l'équipe municipale, au-delà de l'épicerie, souhaite valoriser au service des

habitants de la commune en proposant une offre de logements. Notre réflexion a progressé et, à ce jour, des pistes commencent à se dessiner.

Pour garder une cohérence à l'ensemble du projet, il est envisagé de déplacer à terme le commerce multiservice afin d'apporter un service supplémentaire aux habitants dans un cadre à la fois rénové et mieux adapté à cette activité. Il est également étudié de déplacer les ateliers municipaux et de les construire avec des matériaux « durables ».

Concernant les logements, l'objectif est de réaliser une construction aux normes BBC THQE (Bâtiment base consommation / Très haute qualité environnementale) dans un environnement préservé. Les logements pourront être pour partie en accession à la propriété et pour d'autres en location, conformément aux exigences légales.

Évoluer sans dénaturer

L'opération s'inscrit, comme l'a souhaité notre équipe pour toute la mandature, dans le respect des normes. Elle mettra l'accent sur le développement durable, seule option désormais pour les décideurs publics et en préservant évidemment la « ruralité moderne » que nous voulons tous conserver à notre village.

Acheter, vendre ou louer un logement : quels diagnostics ?

La loi Grenelle 2 sur l'environnement (1) entraîne de nouvelles obligations d'information à l'occasion de la vente ou de la location d'un logement. Elle renforce la réglementation concernant le diagnostic de performance énergétique (DPE) et avance l'entrée en vigueur du document relatif à l'assainissement non collectif.

DPE

Il doit être tenu à la disposition de tout candidat acquéreur ou locataire sans que ces derniers n'aient à en faire la demande. À l'exception des locations saisonnières et des baux ruraux, le DPE doit être obligatoirement annexé à tout contrat de location. À compter du premier janvier 2011, le classement du logement au regard de sa performance énergétique devra être mentionné dans les « petites annonces » publiées dans la presse ou sur internet ou affichées dans les vitrines des agences.

Les autres diagnostics

En dehors du DPE, d'autres diagnostics sont obligatoires, en fonction des caractéristiques du logement vendu ou mis en location : constat de risque d'exposition au plomb, état relatif à l'amiante, aux termites, aux installations de gaz et d'électricité, aux risques naturels et technologiques.

Assainissement non collectif

À compter du 1^{er} janvier 2011 (au lieu de 2013), les vendeurs auront pour obligation de produire un diagnostic d'assainissement non collectif lors de la vente d'une maison non raccordée au réseau public de collecte des eaux usées. Ce document, établi par la commune ou la collectivité compétente (CCPFY dans notre cas) à l'issue du contrôle de l'installation, devra être annexé à tout avant-contrat ou, à défaut, à l'acte de vente notarié. →

En l'absence de ce document, le vendeur ne peut s'exonérer de la garantie des vices cachés correspondante et, en cas de non-conformité de l'installation, l'acquéreur doit savoir qu'il aura à réaliser les travaux dans l'année qui suit son acquisition.

Où trouver les informations sur ces diagnostics ? _____

Toutes les précisions se rapportant à ces diagnostics sont disponibles sur les plaquettes

éditées par l'ANIL (www.anil.org) en collaboration avec les agences départementales d'information sur le logement : « Acheter ou vendre un logement : quels diagnostics ? » et « Louer un logement : quel diagnostic ? ».



Pour contacter l'ADIL 78
Tél. : 08 20 16 78 78 ou
conseil@adil78.org

Logo ANIL (agence nationale pour l'information sur le logement)

(1) Loi du 12 juillet 2010 : <http://www.anil.org/fr/publications-et-etudes/etudes-et-eclairages/etudes-et-eclairages-2010/loi-portantengagement-national-pour-lenvironnement-dite-grenelle-2/index.html>

Voirie - Assainissement

Route de Rambouillet : travaux gelés !

Démarrés comme prévu début septembre, les travaux de la route de Rambouillet auraient dû être terminés début décembre avant les grands froids.

C'était sans compter avec les grèves qui ont retardé l'obtention des documents administratifs et ont fait prendre du retard aux entreprises chargées d'assurer le basculement des branchements, la mise en place des lampadaires et le retrait des anciens poteaux.

Cela dit, les délais auraient encore pu être tenus si le mauvais temps ne s'en était mêlé. Malheureusement, le froid précoce a retardé le chantier et entraîné la mise aux intempéries des équipes. Il contrarie également la réalisation des

revêtements de trottoir puisque les matériaux doivent être mis en œuvre à une température moyenne de 10° et qu'il ne faut pas que la température descende en dessous de zéro la nuit. En outre, il faut également que le temps soit sec, ce qui impose de trouver une fenêtre météo « idéale », sans pluie pendant une semaine, pour terminer les revêtements.

Il nous faudra donc attendre que le ciel soit plus clément pour mettre un point final aux travaux de la route de Rambouillet et des bateaux. Nous en sommes les premiers navrés, mais nous préférons différer la fin des travaux pour garantir le résultat dans le temps plutôt que de les terminer à tout prix au risque que le revêtement ne tienne pas.



Point final au programme triennal !

Le 3 novembre dernier, la commission voirie a mis un point final au programme triennal de voirie réalisé sous maîtrise d'ouvrage CCPFY.

Ce programme subventionné à 70 % par le conseil général concerne uniquement des travaux sur voiries communales. Initialement programmés sur 2009, 2010, 2011, les travaux ont été entièrement réalisés sur les exercices budgétaires 2009 et 2010, afin d'obtenir en 2011 une subvention supplémentaire correspondant à 40 % d'augmentation du plafond subventionné, dans le cadre du plan de relance. C'est la raison pour laquelle nous avons substitué la route de la Guesle à la route de l'Ancien-Pressoir, car nous n'avions pas le temps matériel ni les moyens financiers de réaliser et de financer l'enfouissement des lignes préalablement aux travaux de voirie.

Pour mémoire, ce programme nous a permis de réaliser les travaux suivants :

- Réfection partielle de la bande de roulement route du Vieux-Château allant du château d'eau au virage
- Aménagement et réfection de la chaussée route des Graviers (de la sortie du chemin de la Forêt au carrefour de l'Étang-du-Roi) : fin 2009
- Aménagements de caniveaux pour drainer les eaux pluviales route du Gros-Chêne
- Réfection de la chaussée route des Basses-Masures jusqu'au haras du Petit-Paris,
- Aménagements de bordures et caniveaux route de la Guesle dans la partie située entre la route de Saint-Léger et l'intersection avec la route des Graviers.

Nous espérons pouvoir utiliser la rallonge de subvention 2011 pour financer la réfection de certaines chaussées fortement endommagées par les intempéries de l'hiver dernier.



Route des Graviers



Route de la Guesle

Attention l'hiver est là !

Suite au récent épisode neigeux qui nous a surpris par sa précocité et son intensité la commission voirie-sécurité vous invite à vous procurer du sel de déneigement (Point P, Gamm vert, Carrefour...) et à prévoir balai et/ou pelle à neige pour déneiger vos entrées de propriété où peuvent se former des congères.

Nous invitons également les personnes seules, âgées ou en difficulté à se manifester auprès de la mairie en cas de nécessité (01 34 84 79 14).

Enfin, nous rappelons aux personnes qui ont des arbres qui donnent sur les voies publiques ou risquent d'être en contact avec les lignes électriques et téléphoniques, qu'elles doivent impérativement veiller à leur élagage. En effet, sous le poids de la neige et du verglas les branches s'affaissent, voire chutent sur la voirie et les lignes, au risque d'entraîner des coupures d'électricité et



des accidents et de mobiliser les employés municipaux pour les dégager. Ceux-ci sont intervenus à de nombreuses reprises durant la nuit du 8 au 9 décembre pour dégager branches et arbres tombés sous le poids de la neige. Nous comptons sur votre concours dans l'intérêt de tous.

Nous tenons à remercier l'entreprise « Laurent Breton - espaces verts » pour l'aide qu'elle a apporté au service technique afin de sécuriser les routes dangereuses du village au cours des dernières chutes de neige.

Étude de circulation et de sécurisation de la route de Saint-Léger (suite)

En mars dernier nous vous indiquions que le bureau d'études BATT avait été retenu pour « l'étude d'optimisation de l'usage des voiries en faveur des circulations douces et de la sécurisation de la RD 108 ». Parallèlement nous avons également mis en place un comité de pilotage (COFIL) composé de Pugnéens (encadré), d'élus et du bureau d'études (BE).

Un travail concerté

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre la commune, le BE et le conseil général, dont le fruit a été présenté au comité de pilotage pour avis et discussion. Celui-ci s'est réuni deux fois en l'espace de six mois.

Sur la base du diagnostic et des premières préconisations présentés par le BE, les échanges ont été riches et constructifs. Ils nous ont conduit à faire une enquête auprès de riverains de la rue de la Guesle pour déterminer la pertinence de la mise en sens unique de cette rue. Compte tenu des réponses argumentées que nous avons reçues (*merci à tous !*), cette hypothèse avancée par le BE n'a pas été retenue, faisant avancer ou renforçant d'autres options en vue d'améliorer la sécurité et de réduire la vitesse des véhicules empruntant la route de la Guesle à partir de la route de Saint-Léger. De même, certaines suggestions du COFIL ont suscité l'intérêt du BE et du conseil général.

Certaines étaient prises en compte en option car envisageables techniquement. D'autres ont été abandonnées à regret car très audacieuses (îlot central en 8, par exemple) mais techniquement

impossibles à mettre en œuvre à l'endroit où elles auraient eu du sens.

Et maintenant ?

Le 13 décembre à l'issue de tous ces échanges, le bureau d'étude a présenté l'avant-projet aux élus en vue de préparer les dossiers de demandes de subvention auprès des financeurs, après délibération du conseil municipal. Ce projet comprend différents types d'aménagements allant de la réalisation d'une piste cyclable entre le plateau du carrefour des Quatre-Chemins et le stade, à la mise en place de chicanes route de Saint-Léger en passant par la création de places de stationnement, place de la Mairie, entre autres...

Composition du comité de pilotage :
Mmes.
I. Brunswick,
G. Ducourtieux,
A. Rougeon,
MMs. M. Almazor,
G. Bellicaud,
JP. Péricaut,
D. Wittingham



Route de Saint-Léger

Le carrefour des Bréviaires enfin aménagé !

Dans le PPV de septembre 2009 nous vous annoncions qu'au terme des discussions engagées avec le conseil général sur la nécessité d'aménager le carrefour des Bréviaires, le conseil général avait accepté de prolonger la limitation de vitesse à 70 km/h du carrefour du Petit-Paris au carrefour des Bréviaires et de réaliser des aménagements pour sécuriser le croisement.

En complément des panneaux de limitation de vitesse mis en place dès la fin de l'année 2009, le virage a été rectifié afin de descendre la ligne de stop en venant des Bréviaires, une reprise du talus a été effectuée afin d'améliorer la visibilité (150 m) et un enrobé haute adhérence a été réalisé sur l'ensemble du virage. Nous espérons que ces aménagements, espérés de longue date par tous

les Pugnéens, renforceront efficacement la sécurité des usagers. L'équipe municipale remercie Mme la sous-préfète et les services de la subdivision sud du conseil général pour leur collaboration dans la résolution de ce problème de sécurité très important pour notre village.





CPAM, adresse à retenir



57 % des assurés déposent encore leurs dossiers dans les boîtes à lettres des agences de la

CPAM.

Aujourd'hui, tous ces documents sont réexpédiés vers une plate-forme pour être traités. Pour gagner du temps, mieux vaut envoyer les documents à l'adresse unique. Avec l'adresse unique,

- les feuilles de soins sont traitées beaucoup plus rapidement que lorsqu'elles sont envoyées dans les agences,
- le dossier est pris en charge immédiatement par une équipe professionnelle,
- tous les envois, y compris ceux destinés au service médical et au service social, sont gérés en un point unique.

Une seule adresse à retenir :
Caisse primaire d'Assurance maladie
78 085 Yvelines cedex 9

Secours catholique

Là où la précarité, l'exclusion et la solitude laissent peu de place à l'espoir, le Secours catholique redonne confiance et dignité aux personnes et aux familles les plus démunies.

En France et dans les Yvelines, nous agissons non seulement pour fournir une aide d'urgence (paniers alimentaires, vêtements...) mais surtout, nous voulons accueillir et accompagner ces personnes dans la durée pour les aider à retrouver autonomie et estime de soi, ou tout simplement pour partager un moment de convivialité. En 2009, plus de 14 000 familles du département ont été ainsi accompagnées par nos bénévoles.

Pour toute information complémentaire
M. Henri Hoellinger - 06 85 84 67 77
www.secours-catholique.org

Fête Mille et Une Nuits

Une journée très sympathique a réuni les seniors le jeudi 4 novembre pour un déjeuner sur le thème « les Mille et Une Nuits » dans une salle du Marais très joliment décorée par une équipe de bénévoles que nous remercions chaudement.

Une habitante de Poigny, Nadia Péroli, originaire du Maroc, a accepté avec beaucoup de gentillesse et de talent ... de faire « sa » recette de couscous maison pour 70 personnes. De l'avis général il était délicieux et copieux.

Puis un spectacle de danse orientale, gracieux et élégant a séduit nos invités avant qu'ils ne s'élancent sur la piste de danse, avec un animateur de qualité qui a su motiver tous les participants à la fête.



Après la cuisine place à la détente ... Nadia sur les planches !



Cadeaux de Noël

Comme chaque année dans notre village les personnes de plus de 65 ans, non imposables, recevront un colis de Noël « gourmet » qui leur sera remis vers le 20 décembre. Ce sera pour eux l'occasion d'une petite visite et un témoignage d'affection et de fidélité de la part de la mairie.



Assistante sociale

Pour tous les habitants de Poigny de moins de 60 ans, une assistante sociale référente s'occupe de notre village au centre territorial d'action sociale de Rambouillet.

Vous pouvez la contacter par l'intermédiaire du CCAS (Brigitte Ferran), elle sera à votre écoute. Contact mairie : 01 34 84 71 20.



Communiqué de la gendarmerie

La gendarmerie de Rambouillet nous informe régulièrement des désordres observés sur notre territoire et nous demande de relayer des messages pour améliorer la sécurité des personnes et des biens.

Cambriolages : la réactivité de la population paye !

Actuellement, on observe une recrudescence des cambriolages dans le Sud Yvelines. Nous attirons l'attention des habitants et des personnes âgées en particulier sur le démarchage à domicile. Il s'agit d'un moyen de repérage tout à fait classique et face auquel la plus grande vigilance est de rigueur.

Il est donc demandé à la population d'aviser la gendarmerie de tout passage de véhicule ou d'individus suspects. Cette réactivité a porté ses fruits dans le courant du premier semestre et a permis, encore récemment, de mettre la main sur des cambrioleurs, de récupérer le butin de plusieurs cambriolages et de restituer les biens aux victimes.

Violence routière

L'unité de gendarmerie de Rambouillet enregistre une augmentation du nombre d'accidents, dont certains ont des conséquences dramatiques comme dernièrement à Raizeux sur la D 80. La cause principale reste la vitesse et la conduite sous l'emprise de l'alcool. Nous entrons dans une période hivernale où les risques d'accidents sont multipliés du fait des conditions atmosphériques. Aussi, nous informons la population que des contrôles routiers (vitesse, alcoolémie, éclairage des véhicules...) seront opérés plus fréquemment, notamment à l'aide d'un véhicule banalisé, sur certains tronçons réputés dangereux en agglomération.

Contrôles « stupéfiants »

Lundi 19 octobre en collaboration avec les fonctionnaires de police de Rambouillet, l'unité de gendarmerie a procédé à un contrôle de stupéfiants à l'arrivée des cars scolaires gare d'Arbouville à Rambouillet. Ce contrôle était associé à une action de sensibilisation des jeunes sur l'usage de stupéfiants et ses conséquences sur la conduite d'automobile, entre autres. Ces opérations seront renouvelées.

Transports en commun : n'oubliez pas votre ceinture !

Rappel : dans le car, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.

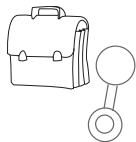
Des contrôles seront effectués pour la sécurité des enfants et la sérénité du chauffeur.

Opération Tranquillité Vacances

Cette opération s'est avérée très efficace l'été dernier et s'est traduite par une baisse importante des cambriolages généralement enregistrés à cette période.

Les services de la gendarmerie sont intervenus lors du repas d'automne pour rappeler l'intérêt de ce dispositif et encourager les seniors à y avoir recours.

Si vous souhaitez signaler une absence prolongée de votre domicile à la gendarmerie il suffit de remplir la fiche de signalement « OTV » disponible à la gendarmerie, à la mairie ou sur le site internet de la commune dans la rubrique « informations pratiques ».



Vie scolaire - Petite enfance

Activités de la caisse des écoles

Autour de l'école et de son fonctionnement quotidien, la caisse des écoles, en tant qu'organisme public, a pour mission d'être un soutien financier dans les projets de l'école. Elle finance tout ou partie des sorties pédagogiques et est aussi un coorganisateur des manifestations festives liées à l'école.

Financer les sorties scolaires

À la caisse des écoles, ce sont des élèves et jusqu'à six parents qui œuvrent pour réunir l'argent nécessaire aux sorties prévues par l'école et animer les différents fêtes de l'école. Cette année, cinq parents participent aux discussions des assemblées générales et des réunions. Gérée par la mairie, la caisse des écoles bénéficie d'une subvention communale d'environ 1 500 € par an (hors classe transplantée) et fait l'objet du contrôle financier de la trésorerie générale.

La caisse des écoles se finance également en organisant des manifestations pour collecter des fonds, telles la braderie automne-hiver (1), la kermesse ou le marché de Noël avec ses mille créations confectionnées par les enfants (2). La caisse des écoles compte enfin sur le soutien de généreux donateurs pugnécens (3) et le produit des quêtes lors des mariages.

L'année dernière, les enfants de maternelle sont partis à la rencontre du château de Breteuil tandis que ceux de la classe d'élémentaire découvraient le

1

Braderie 2010



Cette année le succès était au rendez-vous pour la deuxième édition de la braderie d'automne. Une récompense méritée pour l'équipe de la caisse des écoles qui n'a pas ménagé sa peine pour organiser cette manifestation.

A noter dans vos agendas : Braderie automne-hiver 2011 le **samedi 1^{er} octobre**, salle du Marais. Vêtements homme, femme, ado, enfant et bébé, chaussures, articles de puériculture, livres et jouets.

2

Fête de Noël : les petites mains mises à contribution !

Tous les ans, la caisse des écoles organise la fête de l'école accompagnée de son marché de Noël. Bien entendu, les enfants participent activement à ce marché en proposant moult créations en tous genres (cartes de vœux, photophores, boules de Noël...). Pour la première fois, les membres de la caisse des écoles vous ont sollicité mi-novembre, par mail, pour participer à ce marché en créant selon vos talents et vos envies. Toutes les petites mains ayant participé sont vivement remerciées !

L'équipe de la caisse des écoles, quant à elle, s'est lancée, comme tous les ans, dans la confection d'environ 45 kg de truffes !!! Cette année, tout le village pouvait en profiter et se régaler ! Merci à toutes les personnes qui se sont prêtées à cet achat gourmand et qui ont craqué devant les jolies jacinthes de Noël vendues au profit de la caisse des écoles.

Joyeux Noël à tous, de la part des membres de la caisse des écoles : Isabelle Brauner, Nathalie Angelini, Anne-Cécile Geffray-Sabatté, Chantal Reynard, Dorine Titon, Christine Durivault, Marie Fuks et Virginie Bourdon.

château de Blois. Fin septembre, les maternelles ont visité la Bergerie nationale, prenant plaisir à caresser les lapins et à distribuer la paille aux moutons.

L'année 2011 est pleine de projets, avec une sortie à l'usine d'incinération de Ouarville et au centre de tri de Rambouillet pour les élémentaires qui partiront également en classe transplantée mi-juin. Les maternelles devraient aller en sortie de fin d'année à la cité des Sciences de la Villette. →

3

L'appel aux dons : la solidarité des villageois pour leur école

Régulièrement, nous relançons un appel aux dons afin que les entreprises pugnécennes et les habitants soutiennent financièrement un projet qui tient à cœur à l'école.

Après la classe mobile (10 ordinateurs portables) et le tableau numérique interactif en 2009, c'est le projet « classe transplantée » qui est lancé en 2011. La classe des CM1-CM2 emmenée par M. Pallier, le directeur, a l'ambition de faire en vélo Poigny-Amboise en quatre jours. L'équipée sera ensuite rejointe par la classe des CP-CE1-CE2 pour six jours en Auvergne afin d'étudier le Puy-de-Dôme, visiter châteaux et villes... Un beau programme que nous souhaitons de tout cœur voir se réaliser, mais qui nécessite un budget non négligeable. C'est pourquoi, nous vous solliciterons en début d'année 2011...

Participer à l'animation du village

La caisse des écoles s'occupe également d'organiser des manifestations purement gratuites. C'est le cas des Olympiades ou du carnaval qui a été relancé et est ouvert à tous : il est déjà prévu en 2011 pour le samedi 26 mars. Noter également la chasse aux œufs en chocolat pour les enfants de l'école.

Les Olympiades



Point sur le projet d'un centre de loisirs

La commune de Poigny-la-Forêt est déjà pourvue d'une garderie périscolaire, bien utile pour les parents allant au travail, puisqu'elle est ouverte dès 7h30 le matin et tous les soirs d'école jusqu'à 19h15. Cependant, pour ces parents qui travaillent, aucune solution n'est proposée pour les mercredis et les vacances scolaires.

Conscients du problème, nous avons organisé un groupe de travail afin d'étudier la faisabilité d'un projet de centre de loisirs sans hébergement (CLSH). Nous avons pris contact avec la direction départementale de la Cohésion sociale (ancienne DDJS) qui donne l'agrément obligatoire à toute ouverture. Des réunions ont été organisées également avec la représentante de la CAF des Yvelines ainsi qu'avec celle de la MSA (Mutualité sociale agricole) qui peuvent apporter une aide à certains projets.

L'idée est d'implanter ce centre de loisirs dans le local de la garderie et d'utiliser la salle de motricité, le dortoir et la cour de l'école. La DDCS n'a apporté aucune objection à ce projet et considère l'emplacement « excellent ». Nous pourrions solliciter un agrément pour 25 enfants, soit 8 enfants de moins de six ans et 17 enfants de plus de six ans.

Selon l'étude de besoins réalisée courant octobre afin de bien définir la demande des parents, il ressort que ce centre est très attendu par trente familles intéressées (soit une cinquantaine d'enfants).

Le conseil municipal doit se prononcer très prochainement sur son montage financier. Si celui-ci est validé le lancement de ce centre de loisirs pourrait intervenir aux vacances de Pâques 2011.



Fêtes et animations

Soirée Ado' Génération

L'association Ado' Génération existe depuis un an maintenant. Elle a pour objectif de permettre aux jeunes de 11 à 18 ans de la commune de se réunir et créer des liens entre eux.

Composition du bureau
Maxime Puech, président
Mathieu Giorgi, vice-président
Chloé Fougeroud, trésorière
Greg Goimier, secrétaire

Le 16 octobre, Ado' Génération a permis à environ 250 jeunes des communes alentours de passer une excellente soirée entre amis. Cette fête s'est déroulée sans aucun incident et a fait le bonheur de tous les participants. Ado' Génération remercie sincèrement les membres du conseil municipal ainsi que Christine Durivault, sans lesquels cette fête n'aurait pu avoir lieu.

La mairie a mis généreusement un local à la disposition des membres de notre association. Il se situe près de la mairie afin d'en faire un lieu d'échanges et de propositions.

Toutefois, à ce jour, notre association possède peu de moyens financiers et notre mobilier est très

limité. Si vous avez quelques meubles (TV, chaîne Hi-fi, babyfoot, chaises, réfrigérateur, table de ping-pong) que vous n'utilisez plus, ne vous en séparez pas. Pensez à nous, nous serions heureux d'en bénéficier.

Dans l'immédiat, les membres de l'association ainsi que les élus en charge des jeunes « planchent » sur le règlement intérieur du local. Les membres d'Ado' Génération espèrent retrouver tous les jeunes de Poigny-la-Forêt et des communes alentours à leurs prochaines manifestations.



Comité des fêtes indépendant

Depuis la rentrée, le CFI de Poigny a organisé deux manifestations.

La première, une pièce de théâtre dont la première représentation avait eu lieu début septembre au Nickel odéon.

Théâtre

C'est avec le désir que les spectacles de la région soient découverts par le plus grand nombre de spectateurs, que nous avons programmé ce spectacle.



Troupe « Place Quidam »

Jeune troupe de théâtre rambolitaine, « Place Quidam », issue de la MJC et du lycée Sainte-Thérèse, a présenté à Poigny son hommage à Boris Vian dans une interprétation libre et réussie, disons -le d'emblée, de L'Écume des jours. Les sept comédiens (quatre garçons, trois filles), plus deux musiciens en herbe, ne ménagent pas leurs efforts.

Soirée américaine

Désireux de présenter des spectacles différents, le CFI a proposé le 6 novembre une soirée américaine. L'idée nous est venue d'Éric Durivault à qui je rends hommage ici et à Marc-Antoine Fiorelli, tous deux

passionnés des États-Unis. Ils nous ont proposé tout au long de cette soirée un panachage de leurs superbes photos de voyages. Mais leur participation



Soirée américaine

a été bien au delà puisque Marc-Antoine a largement contribué à la décoration en charriant des ballots de paille et de foin venus des quatre coins de Poigny (merci aux Ollivier pour leur foin et aux Baril pour leur paille).

Éric, avec l'aide précieuse de Claude Vatran, a assuré la bande son des tubes US.

Le dîner hamburger et brownies a été fort apprécié. Merci aux cuisiniers et cuisinières et à toute l'équipe qui a passé la soirée aux fourneaux.

Le taureau mécanique a eu son succès et le groupe western de Saint-Léger nous a offert gracieusement une démonstration et une initiation qui ont emballé le public... Une soirée familiale très réussie, qui nous donne envie de faire d'autres manifestations à thème.

Toutes les idées sont les bienvenues.

*Chantal Van Tri
présidente du CFI*

Pour 2011, reprenez déjà vos places pour la soirée salsa et d'autres surprises à venir!!!

Un Pugnéen à l'honneur

Nous avons le plaisir de vous annoncer que François Langendorff, installé à Poigny-la-Forêt depuis 1985, vient d'être promu au grade de **commandeur de l'ordre du Mérite agricole** par Bruno Le Maire, ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Fondateur de Groupe J (La presse d'information des professionnels du cadre de vie), entreprise installée à Poigny, François Langendorff a présidé durant neuf années les associations interprofessionnelles Promojardin et Prom'animal et préside actuellement l'association pour la Promotion du savoir-faire horticole français ».

Nous le connaissons également car il a créé la CAP (Cavaliers associés de Poigny) en 1989 et organise depuis de nombreuses années des animations équestres (Forest Jump, notamment) sur la commune.

L'équipe municipale lui adresse ses sincères et chaleureuses félicitations !



Commémoration du 92^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Le 11 novembre, anniversaire de la "Victoire et de la Paix", est aujourd'hui un jour de mémoire qui permet d'honorer tous ceux qui ont souffert et qui ont donné jusqu'à leur vie pour défendre une certaine idée de la France. Pour ce 92^{ème} anniversaire, deux cérémonies ont été organisées:

► La première eut lieu au cimetière devant les tombes de nos soldats morts pour la France, en présence des jeunes de Poigny qui doivent passer cette année leur *journee d'appel de préparation à la défense (JAPD)*. Après l'hommage rendu par Thierry Convert, les jeunes ont déposé avec Mme le maire une gerbe de fleurs dans le carré des soldats.



► La deuxième cérémonie s'est déroulée place Maurice Hude avec les enfants de notre école, venus en nombre malgré la pluie et le froid. Après la lecture du message officiel, Estelle et Pierre ont récité le *Dormeur du val* d'Arthur Rimbaud avant de déposer avec leurs camarades et Mme le maire une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts et de chanter *la Marseillaise*.

La matinée s'est achevée à la salle du Marais par le discours de Mme le maire, la remise des diplômes de la médailles du travail, l'accueil des nouveaux habitants et des bébés, le tout ponctué par le traditionnel vin d'honneur.



Un 11 novembre dans la tradition pugnèene entre recueillement et réjouissance

1 350 € au profit du Téléthon 2010 !

La soirée Téléthon organisée le 4 décembre à Poigny par la commission Fêtes et animation, le CFI et l'amicale du personnel communal a permis de rassembler 1 350 €, grâce à la loterie et aux ventes de boissons, de crêpes et de



Le gros lot

gâteaux confectionnés par des Pugnèens. Qu'ils en soient tous remerciés ainsi que les trois coiffeuses de « l'Atelier coiffure » emmenées par Cathy, une Pugnèenne désormais fidèle à cette opération dont les coupes et brushings ont rapporté 215 € à elles seules. L'ambiance disco était signée par DJ Yann qui a, pour la circonstance, assuré gracieusement l'animation de la soirée. Une cinquantaine de lots ont été

distribués dont un GPS, une cave à vin et un snowboard respectivement offerts par la commission Fêtes et animation, Metro et Carrefour. Toutes les associations de Poigny ont également apporté des lots (sapin, ballon de foot, cours de tennis, tableau...). Le gros lot, un vélo, était offert grâce à une collecte réalisée auprès de l'équipe municipale et du personnel



C'est le geste qui compte !

communal. Ainsi, malgré une fréquentation « frileuse » notre commune a encore une fois participé honorablement à cette opération destinée à financer la recherche sur les maladies génétiques et permettre d'avancer notamment sur les maladies génétiques orphelines. Merci à tous les participants présents ou non pour leur générosité !

Vendredi 3 décembre, notre commune inaugurait les travaux de réfection de la toiture de l'église Saint-Pierre de Poigny, en présence de M. le président du Sénat, maire de Rambouillet, Gérard Larcher, de M. le président du conseil général, Alain Schmitt, de Didier Fischer, conseiller régional représentant pour la circonstance le président du conseil régional, de Mme Christine Boutin, ancien ministre et conseillère générale et de madame Marie Thérèse Besson, conseillère régionale et élue de Rambouillet. Un grand honneur rendu à notre village par toutes ces personnalités qui ont répondu présent à cette invitation et ont, en écho à Mme le maire (voir extrait du discours en encadré), témoigné par leur présence et leur discours de leur attachement aux villages du sud Yvelines et à celui de Poigny en particulier. Après avoir trinqué à la réussite de ce partenariat entre la commune, la région et le département pour redonner une nouvelle jeunesse à la toiture de notre église, tous les invités eurent le plaisir de découvrir le cor de basset, un instrument étrange à la sonorité suave, grâce au concert inaugural offert pour la circonstance par le conservatoire de musique intercommunal de Rambouillet. Au programme, Mozart, Mendelssohn, Schumann, interprétés par des musiciens chevronnés parmi lesquels, un Pugnéen, Hervé Guignier le directeur du conservatoire.

Une très belle soirée en l'honneur de cette vieille dame (notre église date du XII^{ème} siècle) et une première pour le conservatoire de Rambouillet que nous comptons bien réitérer pour le plaisir de tous !

Extrait du discours

« Datée du XII^{ème} siècle par un document de cette époque, notre église, par son architecture sobre et discrète constitue un patrimoine architectural en harmonie avec son environnement et l'esprit du

village. L'édifice est composé d'une nef principale accessible par un porche latéral et prolongée par un clocher offrant à qui s'aventure dans les hauteurs, une vue imprenable sur la forêt avoisinante. Les murs de la nef, épais de 90 cm, portent une charpente en chêne massif et une toiture vaste et pesante de 360 m². Élément particulièrement exposé aux affres du temps et des intempéries, la toiture de notre vieille dame reçut à plusieurs reprises, en 1910, 1927 et 1987, des soins de restauration.

Au-delà du gros œuvre et de la cloche « Caroline » refondue et recoulée grâce à la générosité des Pugnéens, d'importants travaux de rajeunissement, d'embellissement et de confort furent également réalisés entre 1989 et 1991, grâce à un contrat rural signé avec la région et le département. (...) Autant dire que notre église, bien que non classée au titre des bâtiments historiques, a fait l'objet de toutes les attentions afin d'offrir aux fidèles de la paroisse un lieu accueillant pour les messes et cérémonies familiales et culturelles. (...)

Au nom de l'équipe municipale et des paroissiens de notre village qui ont à cœur de préserver ce patrimoine afin qu'il nous accueille aujourd'hui et nous survive demain, je tiens à remercier chaleureusement le conseil général et le conseil régional. Ils nous ont permis, grâce aux subventions accordées, de mener à bien, après une expertise réalisée par Laurent Pouyes, architecte du patrimoine, les travaux de traitement en profondeur de la charpente et de réfection de la toiture. Celle-ci a nécessité la pose de près de 2 km de liteaux et de 12 800 tuiles posées minutieusement par l'équipe de l'Ardoise au Zinc, une jeune entreprise pugnéenne qui a su, en parfaite coordination avec l'entreprise Pharmabois chargée du traitement de la charpente, optimiser la durée des travaux et ainsi limiter la durée d'indisponibilité de l'église pour ses offices ».



Les présidents Gérard Larcher et Alain Schmitt nous ont fait l'honneur de leur présence.



En duo autour du cor de basset



Les Rencontres de Poigny

La forêt domaniale de Rambouillet compte parmi les plus belles de France. D'une richesse biologique et paysagère inestimables, elle fait le bonheur de millions de visiteurs qui, au fil des saisons, viennent admirer ses multiples espèces d'arbres et d'animaux.

Au fil des ans, les visiteurs ont été marqués par la vue de parcelles décimées le long des routes, moins de rencontres avec de grands animaux puis des articles dans les médias qui semblaient confirmer leurs inquiétudes.

Pour mieux comprendre les enjeux autour de notre belle forêt, un débat sera organisé, dans le cadre des Rencontres de Poigny, le **vendredi 21 janvier à 20h30** à la salle du Marais. A la suite de la projection d'un documentaire et en présence de l'ONF, d'experts forestiers,

d'acteurs de la filière bois pour aller à la rencontre des acteurs locaux, des citoyens, des élus ...

Venez nombreux découvrir et discuter avec des experts et des citoyens. Entrée gratuite.



Fête de L' US Poigny Omnisports les 23 et 24 octobre

Notre loto du samedi soir a attiré des supporters de l'équipe de France de football, chacun souhaitant gagner des maillots de cette équipe et, surtout, le ballon offert par Henri Émile. Ce ballon était dédié par la nouvelle équipe de Laurent Blanc. Soirée très conviviale qui a permis de donner un peu d'argent à nos sections cycliste, football et tennis.

Le dimanche matin, la tribune sport de la radio locale RVE s'est installée dans la salle du Marais.

➤ de 9h à 10h le tennis régional a été à l'honneur avec la remise des trophées RVE, ce qui a permis à notre président du tennis Laurent Cailly d'échanger avec ses collègues des autres clubs. Peut-être pour 2011, notre club pourrait-il faire partie des lauréats des trophées RVE

➤ de 10h à 11h, présence d'Henri Émile, coordinateur technique de l'équipe de France de football. Il a répondu sans langue de bois aux questions pertinentes de Philippe Carnus, journaliste sportif de RVE

➤ 15h, l'événement du week-end : rencontre entre la sélection vétérans de la CCPFY et le Variété Club de France (équipe de Jacques Vendroux et de Thierry Roland)

Le coup d'envoi étant donné conjointement par Jean-Frédéric Poisson président de la CCPFY et notre Pugnéen à vie, Henri Émile.

Cette rencontre intéressante s'est déroulée sous des trombes d'eau au début seulement ; de plus,

avec les vacances scolaires, nous n'avons eu que 200 courageux et courageuses qui ont suivi cette rencontre.

De très belles phases de jeu du VCF, emmené par Cherif Oudjani en grande forme, ont permis à l'équipe de notre ami Jacques Vendroux de s'imposer 13 à 3.

Le pot de l'amitié de fin d'après-midi a réuni chaleureusement les organisateurs et les joueurs.

Je tiens à remercier, en tant que président de L'US Poigny et également au nom de M. Harel, secrétaire de la Fondation des hôpitaux de Paris (Opération + de Vie), les spectateurs, les joueurs, notre municipalité, la CCPFY avec l'appui de Guy Lecourt, conseiller communautaire, les participants de notre association, les présidents de section, nos amis Henri Émile et Jacques Vendroux.

La fête est finie, à quand la prochaine ?

J-C Behagnon président de L'US Poigny Omnisports



Les équipes au grand complet avant le déluge ...

Yvelines campus : une semaine d'activité pour les 11/17 ans

La prochaine session des vacances de février aura lieu du lundi 14 au vendredi 18 février, toujours sur le site du haras national des Bréviaires.

Afin de retenir les places, nous demandons aux parents intéressés pour leurs enfants de contacter :

- le secrétariat de mairie : 01 34 84 71 20
- ou Christine Durivault : chrisdepoigny@gmail.com ou 06 21 86 76 51

avant le 5 janvier, dernier délai. Ainsi nous pourrons inscrire les enfants dès que les programmes seront établis.

Rappel :

Cette semaine d'activités gratuites, financée par le conseil général, implique la présence sur place d'un parent/accompagnateur pour dix enfants et que les enfants soient déposés sur place, munis d'un pique-nique.

Défibrillateurs installés !!!

Les trois défibrillateurs sont désormais installés à leur place respective :

- à la mairie,
- à la salle du Marais (dans l'entrée à gauche de la porte de la petite salle)
- au stade Henri-Émile (dans le local de l'arbitre). **IMPORTANT** : le local de l'arbitre s'ouvre désormais avec un digicode. Si vous êtes un utilisateur régulier des infrastructures du stade, merci de vous rapprocher des présidents des associations : USPoigny Foot ou Tennis, ou du secrétariat de mairie afin de vous procurer le

digicode.

Une formation au brevet de secourisme de citoyen niveau 1 (un ou deux jours) sera proposée aux Pugnénéens **début mars**.

Merci de vous inscrire :

- au secrétariat de mairie : 01 34 84 71 20
- ou Christine Durivault : chrisdepoigny@gmail.com ou 06 21 86 76 51

Arrêt cardiaque

Plus d'informations sur :
www.1vie3geste.com



3 GESTES POUR SAUVER UNE VIE

Témoin d'un arrêt cardiaque, 3 réflexes :

1. APPELEZ LE 15 (SAMU) POUR DONNER L'ALERTE

- ❶ Décrivez l'état de la victime : elle est inconsciente, elle ne respire pas...
- ❷ Donnez l'adresse précise du lieu où elle se trouve.
- ❸ Dites ce qui a été fait ou ce qui est fait : « On l'a étendue, on a commencé le massage cardiaque »...
- ❹ Ne raccrochez pas avant que la personne du SAMU ne vous le dise.



2. MASSEZ

- ❶ Les mains l'une sur l'autre, faites 100 compressions par minute au milieu de la poitrine, par séries de 30.
- ❷ Cela permet de relancer la circulation sanguine et de continuer à oxygéner l'organisme.
- ❸ Si vous savez le faire, pratiquez aussi le bouche-à-bouche en alternance.



3. DÉFIBRILLEZ

- ❶ Utilisez un défibrillateur automatisé externe si un appareil est disponible à proximité.
- ❷ Très simple d'utilisation et sans risque, l'appareil vous guide vocalement, étape par étape.



OBJECTIF : maintenir la victime en vie jusqu'à l'arrivée des secours.

Numéros d'appels d'URGENCE

Le 18 (pompiers), 15 (SAMU) ou 112 (appels européens d'urgence)

Inauguration du chalet des Archers

Le 27 novembre dernier, près du terrain de football stabilisé, notre commune recevait officiellement de la ville de Rambouillet, le chalet des Archers installé par ses services au profit de l'association des Archers quelques années auparavant. N'ayant pas à l'époque de site extérieur pour y déployer ses activités, l'association des Archers de Saint-Hubert avait demandé asile à notre commune. Retournée depuis à Rambouillet la question de la reprise du chalet s'est posée et des discussions ont été engagées avec la ville de Rambouillet afin de déterminer les conditions du maintien du chalet à Poigny. Le prix fixé par la ville de Rambouillet ne nous permettant pas d'engager cet investissement imprévu, Gaël Barbotin, maire adjoint responsable des sports et des finances à Rambouillet a su jouer de ses deux casquettes pour défendre notre cause et remporter l'adhésion des élus de Rambouillet pour que cette installation, au regard de sa vocation associative, soit offerte à notre village.

C'est donc avec grand plaisir qu'en présence de Gaël Barbotin, représentant de M. le maire de Rambouillet, Marie-Thérèse Besson, conseillère régionale et élue de Rambouillet, Gilles Schmitt, élu de Rambouillet et délégué communautaire et des représentants des associations, nous avons levé le voile sur la plaque commémorative de cet évènement.



Photo « de famille » au pied du chalet.

Elle témoigne aux yeux de tous, la reconnaissance et les sincères remerciements de notre commune à la ville de Rambouillet. Un beau cadeau de fin d'année pour Poigny qui mettra ce local à la disposition de l'association US Poigny Football qui regroupe aujourd'hui plus de cent adhérents.

Mais aussi un beau geste salué par Mme le maire pour qui, ce don à notre commune « symbolise de façon éclatante l'esprit communautaire qui préside aux relations que la ville centre de notre communauté de communes entretient avec les petites communes rurales ! ».

Gentlemen de Poigny-la-Forêt

C'est par un soleil radieux que le club local U.S. Poigny Rambouillet Cycliste a organisé la 28^{ème} « gentlemen ».

Le 3 octobre 2010, cette course de 19,5 km traverse les communes de Béchereau, La Boissière-École et Poigny-la-Forêt avec un départ place de la mairie de Poigny et une arrivée au stade Henri-Émile de Poigny. Trente-huit équipes composées chacune d'un Gentlemen ou d'une Gentlewomen « + de 40 ans » accompagné(e) d'un entraîneur ont participé dans une ambiance de compétition bon enfant. À cette occasion, M. Jean Frédéric Poisson (président de la CCPFY) a effectué le parcours en 1h00mn42s

accompagné par Sébastien Floquet coureur du club. Cette épreuve a été remportée par M. William Desequerelle (champion du monde des boulangers) accompagné par M. Frédéric Lubach (coureur professionnel) en 00h31mn01s. À noter que le coureur local M. Laurent Renaudin a pris la 29^{ème} place en 00h41mn53s.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition, le 3 octobre 2011. Mme le maire en a pris note sur son agenda afin de s'y préparer en emmenant dans son sillage quelques membres du conseil municipal.

Olivier Bourdin



Jean-Frédéric Poisson et Sébastien Floquet.

Bel exploit pour le président de la CCPFY qui a gagné une place au classement de cette édition par rapport à l'année dernière



Frédéric Lubach et William Desequerelle
Les vainqueurs du « scratch »



Les temps forts du conseil municipal

Délibérations du conseil municipal en date du 10 septembre 2010

● Création d'un marché communal sur la commune : _____

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer officiellement un marché offrant des produits bio, artisanaux ou locaux, le 3^{ème} dimanche de chaque mois (sauf en août)

● Création d'un poste polyvalent d'adjoint administratif 1^{ère} classe et d'animation 1^{ère} classe : _____

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la création d'un nouveau poste polyvalent d'adjoint administratif et d'animation 1^{ère} classe pour Mademoiselle Mélanie HUET, en remplacement du poste d'adjoint d'animation qu'elle occupait préalablement.

Délibérations du conseil municipal en date du 15 octobre 2010

● PNR : adhésion au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de la Haute-vallée-de-Chevreuse - approbation des statuts - approbation du projet charte _____

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- ◆ approuve le projet de charte révisée du parc naturel régional de la Haute-vallée-de-Chevreuse et s'engage à participer à sa mise en œuvre et à la respecter
- ◆ approuve le projet de statuts modifiés
- ◆ décide d'adhérer au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR selon les statuts modifiés

● Syndicat des collèges : _____

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la nomination de Monsieur Thierry CONVERT en tant que délégué titulaire en remplacement de Madame Christine DURIVault

● SITERR : syndicat des transports _____

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la nomination de Monsieur Pierre DUBOIS en tant que délégué titulaire, en remplacement de Madame Christine DURIVault et de Monsieur Thomas DELAUNAY en tant que suppléant

● CPPFY : office communautaire de tourisme rural _____

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la nomination de Madame Marie FUKS en tant que déléguée titulaire au comité de direction de l'office communautaire de Tourisme rural (OCTR) en remplacement de Madame Valérie SARRE

● 4^{ème} décision modificative du budget communal 2010 : _____

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote

- ◆ les écritures, en équilibre, dépenses et recettes relatives aux travaux de voirie prévus pour les riverains qui en ont fait la demande, dans le cadre du programme de travaux sur trottoir route de Rambouillet
- ◆ la prise en charge des intérêts supplémentaires du prêt DEXIA payables en francs suisses contracté en 2001.

● Prêt Crédit agricole pour l'achat d'un tracteur et équipements pour les services techniques de la commune : _____

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- ◆ décide de contracter un emprunt de 60 000 € au Crédit agricole à un taux d'intérêt de 2.40 % pour une durée de 84 mois.
- ◆ précise que le remboursement des annuités d'emprunt sont inférieures au coût du prestataire extérieur (la CUMA) auquel la commune avait attribué le marché d'entretien

Ce nouvel emprunt a été validé suite à l'accord de Monsieur le trésorier principal de Rambouillet qui a précisé qu'il s'agissait pour la commune d'une opportunité.

Délibérations du conseil municipal en date du 19 novembre 2010

● SITERR :

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le retrait de la commune de Berchères-sur-Vesgre (28) du SITERR qui ne bénéficie plus d'aucun transport organisé par ce syndicat.

● CCPFY : office communautaire de tourisme rural

Le conseil municipal, à l'unanimité,

vote la nomination de Madame Brigitte FERRAN en tant que déléguée suppléante au comité de direction de l'office communautaire de Tourisme rural (OCTR)



Urbanisme

Demandes préalables	Objet	Avis
Monsieur TOMAS	Rehaussement de toiture de la 2 ^{ème} maison à hauteur de la 1 ^{ère}	Décision de non opposition délivrée le 10 septembre 2010
Monsieur DEVAUX Dominique	Réalisation d'une clôture et pose d'un portail	Décision de non opposition délivrée le 10 septembre 2010
Monsieur MOLINAS Xavier	Création d'un velux	Décision de non opposition délivrée le 19 novembre 2010
SCI TIMARA Monsieur JABOURIAN	Création d'une nouvelle clôture et mise en place d'un portail sur la RD 936	Décision de non opposition délivrée le 19 novembre 2010, après avis favorable du conseil général en date du 08 octobre 2010
Déclaration d'intention d'aliéner	Objet	Décision
FAVRE PATRIMOINE Maison de retraite ORPEA	Route d'Épernon Vente des chambres 42-49-68-73	La commune décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces transactions, les 31 août et 02 septembre 2010
Monsieur Raymond POISSY	Vente d'une maison d'habitation 21, route de Rambouillet	La commune décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur cette transaction, le 15 octobre 2010
Madame GOBET 3/5 route de St Léger	Transaction de la propriété pour le compte d'une société dont la propriétaire est gérante	La commune décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur cette transaction, le 19 novembre 2010
Certificats d'urbanisme	Objet	Décision
Monsieur JABOURIAN La Clairière	Demande de constructibilité d'un bâtiment à usage d'habitation et création d'aires de parking	CU positif délivré le 16 septembre 2010 sous réserve que l'extension ne dépasse pas les 50 m ² autorisés (zone ND)
Monsieur DELMAIRE	Demande de constructibilité d'une parcelle de 2 000 m ² cadastrée section A 682	CU positif délivré le 28 septembre 2010 suite à l'avis favorable du service environnement de la DDT en date du 1 ^{er} septembre 2010



Environnement

Nettoyons la nature tous ensemble !

Soucieux de montrer l'engagement de la CCPFY dans des actions pédagogiques de protection de l'environnement pilotées par la commission développement durable, Jean-Frédéric Poisson, son président, s'est rendu à Poigny le 24

septembre pour accompagner les enfants de l'école dans leur opération Nettoyons la nature. Au chapitre des « trophées » ramenés par les enfants, un pneu de tracteur a été débusqué dans les taillis environnants la salle du Marais !



Du vendredi au samedi, petits et grands Pugnéens se sont mobilisés pour nettoyer la nature. Merci à tous !



Les échos de la mairie

État civil

- Naissances -

Paul, Gérard LABORDE, le 25 septembre 2010 à Rambouillet (78) ; parents domiciliés 4 bis, route de la Butte-du-Moulin



- Décès -

Pierre DOLET (87 ans) le 25 octobre 2010 ; résidence La Cerisaie - 31, route d'Épernon

Liliane, Jeanne, Augustine LEJEUNE, épouse PLAUT (83 ans) le 25 novembre 2010, résidence La Cerisaie



Syndicats intercommunaux

Le SIAEP fer de lance des bonnes pratiques phytosanitaires

Conscient de la nécessité d'être moteur dans l'évolution des pratiques qui concourent à préserver la qualité de la ressource en eau, le syndicat intercommunal d'Adduction d'eau potable de la forêt de Rambouillet a proposé à l'ensemble des communes adhérentes (16 au total) (encadré) de financer une étude des pratiques phytosanitaires. Cette étude a pour but après un diagnostic préalable, d'aider les collectivités à reconsidérer leur politique d'entretien des espaces verts et de la voirie. Elle complète celle déjà réalisée par le syndicat mixte de production d'eau potable de la Région de Rambouillet (SYMIPERR) sur trois communes du syndicat situées dans la zone d'alimentation du

champ captant des Bréviaires : Les Bréviaires, Saint-Léger et Poigny-la-Forêt.

Au total, 13 communes sur les 16 faisant partie du SIAEP ont adhéré à la charte « Objectif zéro pesticides », marquant ainsi leur volonté de jouer un rôle exemplaire dans la politique locale de préservation de la qualité des eaux de surface et souterraines.

Les communes du SIAEP

Adainville, La Boissière-École, Bourdonné, Les Bréviaires, Condé-sur-Vesgre, Émancé, Gazeran, Grandchamp, La Hauteville, Hermeray, Mittainville, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Saint-Hilarion, Saint-Léger-en-Yvelines et Le Tartre-Gaudran

SICTOM

Nous vous communiquons ci-contre un récapitulatif des bacs refusés pour tri non conforme du contenu des poubelles afin d'attirer votre attention sur les erreurs à ne pas faire et améliorer la qualité du tri sélectif. Merci d'avance !

Adresse	Poubelle concernée	Informations SITA	Bonne poubelle
Route de Saint-Léger	Bleue (plastique, carton)	film plastique, barquette alimentaire	Verte (ordures ménagères)
Route de l'Ancien-Pressoir	Bleue (plastique, carton)	bouteille d'huile, éponge, sacs animaux	Verte (ordures ménagères)
Route d'Épernon	Bleue (plastique, carton)	barquette alimentaire (beurre, jambon), sacs plastiques, tapis	Verte (ordures ménagères)
Allée du Vieux-Château	Bleue (plastique, carton)	filet de pommes de terre, film plastique	Verte (ordures ménagères)
Rue de la Guesle	Bleue (plastique, carton)	cigarettes, sacs animaux	Verte (ordures ménagères)
Route de l'Église	Verte (ordures ménagères)	végétaux	Déchetterie

Parrainer un arbre du parc d'activités Bel-Air-la-forêt

A l'occasion du salon du développement durable organisé en avril dernier aux Bréviaires, la CCPFY offrait sur son stand, à ses visiteurs, un plant d'arbre à emporter ou la possibilité de parrainer un arbre du futur parc d'activités Bel-Air-la-Forêt. Plus de cent vingt personnes se sont inscrites pour parrainer qui, un chêne sessile qui, un pin sylvestre qui encore, un érable sycomore ou champêtre...

Si vous souhaitez, vous aussi, rejoindre ces parrains et marquer ainsi symboliquement votre participation à la lutte contre l'effet de serre en plantant un arbre, contactez le service communication de la CCPFY ou utilisez le formulaire de contact disponible sur le site de la Communauté de communes (www.pfy.fr) (<http://www.pfy.fr/public/ccpfy/detail-actualite/avec-la-ccpfy-faites-un-geste-en-faveur-de-l-environnement-1.html?id=234>). Vous recevrez votre certificat de parrainage par courrier sous quelques jours et serez invités à venir planter votre arbre le moment venu.



Liste des arbres que vous pouvez parrainer... A vous de choisir !

- Chêne sessile
- Érable sycomore
- Merisier
- Sorbier des oiseleurs
- Pin sylvestre
- Érable champêtre
- Alisier torminal

Rencontre avec le président de la CCPFY

Le 15 novembre dernier, Jean-Frédéric Poisson, président de la communauté de communes a rendu visite à notre équipe afin de faire un point sur les actions et réflexions engagées au niveau de l'intercommunalité depuis sa nomination. L'occasion pour l'ensemble des élus d'échanger sur l'avenir de notre territoire dans une ambiance conviviale et détendue. Voici en résumé les points qui furent abordés lors de cette rencontre :

① Restructuration des services

Afin de renforcer les compétences et d'optimiser le développement économique de notre territoire, la CCPFY a recruté trois personnes pour ses services développement économique et développement durable. Elle a également intégré une coordinatrice budgétaire et comptable et engagé un « toilettage » complet du CIAS tant au niveau des statuts que de l'organisation de la structure.

② Une volonté d'ouverture

Le président a souligné que la CC souhaite opérer un rapprochement des services et de la population des communes membres au travers des manifestations culturelles (déploiement des activités des conservatoires vers les communes. Exemples : concerts à Gazeran, Orphin et Poigny) mais aussi de réflexions ambitieuses telles que la création de micro-crèches sur le territoire. L'étude engagée par une dizaine de communes est aujourd'hui pilotée à l'échelle communautaire.

③ Réflexions en cours

➤ la réforme territoriale et l'extension à terme de la communauté de communes, le président a affirmé sa volonté de rester en communauté de communes et non

d'agglomération.

- la rénovation ou la reconstruction de la piscine communautaire : un audit est en cours pour permettre de prendre la décision
- l'instruction des dossiers d'urbanisme qui répondrait à une volonté des délégués communautaires

④ Les projets phares de la CCPFY

- le parc d'activités BALF : en cours de réalisation
- l'aménagement du territoire et le développement durable : engagement dans la mise en place anticipée du plan climat énergie territorial qui est obligatoire (application du Grenelle 2) pour les communautés de plus de 50 000 habitants (perspective qui sera atteinte dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales)
- la couverture numérique sur l'ensemble du territoire : mise en place de la fibre optique et l'ADSL.
- le SPANC (service public d'assainissement non collectif) : 800 habitations ne sont pas raccordées sur l'ensemble de la CCPFY. Pour répondre aux normes environnementales, des contrôles des installations seront réalisés dans le cadre de la compétence exercée par la CCPFY sur l'assainissement non collectif.



Les élus à l'écoute du président de la CCPFY dans une ambiance studieuse mais néanmoins conviviale

L'école des sports intercommunale à Poigny

L'école communautaire des sports accueille toute l'année, en dehors des vacances scolaires, les jeunes habitants du territoire intercommunal âgés de 6 à 11 ans. Sept Pugnésiens sont inscrits cette année. Tous les mercredis, deux éducateurs sportifs diplômés d'état animent des activités sportives et font découvrir à nos jeunes sportifs des disciplines diverses et variées telles que l'escrime, le basket, le golf, les

jeux du cirque, les parcours d'orientation, la lutte, le badminton ou le tennis de table... Cette année, notre commune a décidé de mettre ses installations, salle du Marais, à la disposition de cette école du 1^{er} décembre au 11 mai.

Renseignements : Mme Nathalie Réhel
06 46 37 15 61 ou n.rehel@pfy.fr



Parc naturel régional

Poigny entre dans le PNR, la fin d'une longue gestation

Le conseil municipal vote pour le parc naturel régional

C'est à l'unanimité que le conseil municipal de Poigny a voté, le 15 octobre dernier, son adhésion au parc naturel régional de la Haute-vallée-de-Chevreuse. Ainsi, après trois années d'études et d'échanges avec les techniciens et les élus du parc, l'équipe municipale a souhaité intégrer le nouveau périmètre du parc. Un périmètre élargi puisque celui-ci devrait pratiquement tripler sa surface actuelle en englobant les communes du massif de Rambouillet situées à l'ouest de la N10 et celles situées au nord, du massif jusqu'à la N12.

Déjà plus de la moitié des communes ont dit oui au parc

A l'heure où nous bouclons (6 décembre), 36 communes sur les 62 concernées se sont déjà prononcées pour leur intégration. Seules trois communes : Limours, Briis-sous-Forges et Saint-Hilarion, n'ont pas souhaité rejoindre le Parc. En revanche, la plupart des communes voisines de la nôtre, comme Saint-Léger-en-Yvelines, Le Perray en Yvelines, Vieille-Église, Les Essarts le Roi ou Montfort-l'Amaury partagent la même envie que

nous d'intégrer ce parc naturel, à compter de janvier 2011, pour une durée de douze ans.

Un parc né en 1985

Rappelons qu'il existe en France, 48 parcs naturels régionaux qui réunissent, au total, trois millions d'habitants sur 7 millions d'hectares. Celui de la Haute-vallée-de-Chevreuse, né en 1985, était jusqu'alors le plus petit de France avec seulement 22 communes et le quatrième d'Ile-de-France (avec les parcs Oise-pays-de-France, Gâtinais-français et Vexin-français). L'agrandissement du parc, souhaité par la région, devrait lui permettre d'accueillir au total une soixantaine de communes, sur une surface de 76 000 hectares. Sa mission principale : protéger et valoriser les patrimoines naturel et culturel des communes, tout en veillant au maintien de l'agriculture et au développement harmonieux des villages.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site du PNR : www.parc-naturel-chevreuse.fr/. Vous y trouverez notamment un guide très instructif intitulé « Une autre vie s'invente ici, 50 questions et réponses sur les parcs régionaux ».

Lire

Contes et légendes des Yvelines

26 auteurs Yvelinois nous font découvrir notre territoire à travers ses contes et légendes... bonne lecture

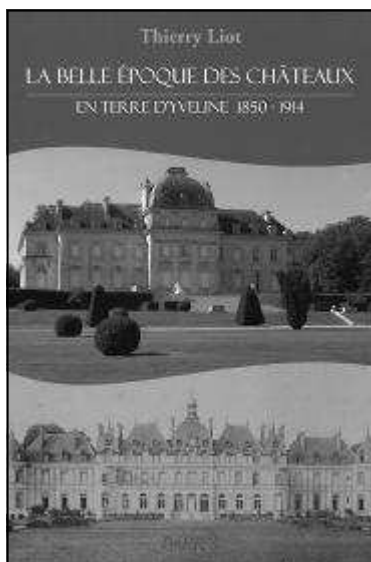
Édition : Grrr...Art
Prix : 19 €
site : <http://grrrart.free.fr>



La belle époque des châteaux en Terre d'Yveline 1850 - 1914

« Par le charme de ses paysages et sa forêt giboyeuse, le pays d'Yveline a attiré rois, seigneurs et grands de ce monde. Pas moins de soixante châteaux et manoirs y furent construits entre 1850 et 1914. Ces demeures, pour la plupart des relais de chasse aux styles multiples, manifestent une reconquête de la terre au sein de grandes propriétés où le châtelain joue un rôle social auprès de la population.

Thierry Liot, docteur en histoire de l'art et conseiller technique pour le



patrimoine de l'association P.A.R.R. (Patrimoine et avenir de Rambouillet et de sa région), en a fait l'inventaire dans cet ouvrage à découvrir sans modération. »

Distribué par l'association P.A.R.R. disponible à la bibliothèque Florian et à l'office du tourisme de Rambouillet.

Edition : P.A.R.R.
Auteur : Thierry Liot
Prix : 24€

Annonces



Demande

Local

Pugnéen, artiste peintre (lauréat du prix Les chevalets d'Orgeval), recherche un local chauffé, de 25m² minimum, à louer.

Contact : richardpueo@orange.fr - 06 77 15 03 52.

Offres

Cours de Français, English, Deutsch, Español Collège - Lycée - Adultes

- Ateliers d'initiation à l'anglais pour maternelles et primaires,
 - Stages d'anglais, d'allemand et d'espagnol pour collégiens et adultes
- Sessions durant les prochaines vacances scolaires.

Informations & Réservations

Béatrice Fougeroud

Tél. 06 83 21 66 69 ou 09 79 05 65 44

pbc.fougeroud@orange.fr

Emploi

Société de services à la personne basée à Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) recherche :

3 intervenants H/F ménage/repassage
/garde d'enfants

pour missions chez particuliers sur secteur Saint-Arnoult et ses environs, **véhiculés** avec deux ans d'expérience minimum. Contrat CDI temps plein ou temps partiel, avec possibilité d'évolution, primes, remboursement frais kilométriques.

Contact : 01 30 59 96 06 ou contact@heradom.fr

A vendre

Voiture

Espace Renault grise
Année : 2000
Kilométrage : 230 000 Km
Type : diesel
1ère main.
Prix : 3 700 €

Contact : Mme Reynard. 01 34 84 75 10.

Canapé

Provenance : Cuir center
Type : vachette pigmentée mat naturel minéral
Couleur : Bornéo ivoire
Prix : 900 € à débattre

Table + six chaises

Provenance : Bois et chiffons
Type : rectangulaire, acacia massif ciré avec rallonge de 40 cm 180 x 90 x 76 + 6 chaises 46 x 45 x 104
Prix : 1 300 €

Contact : Mme Weber. 07 86 13 10 90



Traverses et poteaux de récupération : attention danger !

Nous sommes nombreux à avoir récupéré et utilisé des traverses de chemin de fer ou des poteaux téléphoniques sans savoir qu'il s'agit de déchets dangereux. En effet, pour leur protection, ces bois sont traités à la créosote ou aux sels de cuivre-chrome-arsenic (CCA), substances hautement toxiques et cancérigènes (*encadré*).

Les pouvoirs publics réagissent

Face aux risques sanitaires encourus, le ministère chargé de l'Écologie a signé le jeudi 15 juillet dernier une charte d'engagement avec les différents opérateurs concernés (1). Objectif : organiser, conformément au Grenelle de l'environnement et au plan d'actions déchets 2009-2012, une nouvelle filière de réutilisation et d'élimination des traverses et poteaux traités.

Il convient de rappeler qu'en vertu de la réglementation (2) ces matériaux sont destinés depuis 2003 à un usage exclusivement professionnel. Leur vente au public est donc interdite. Toutefois, force est de reconnaître qu'on retrouve aujourd'hui ces bois disséminés un peu partout en France : dans les potagers, pour les box des chevaux, en sol de terrasses, aux abords des piscines des particuliers, mais également à l'intérieur, en guise de linteaux.

Des dangers avérés

La créosote, classée cancérigène de catégorie 2 par l'UE (effet suspecté), est effectivement nocive de différentes manières. Par inhalation (vapeurs toxiques et irritantes pour les yeux et les voies respiratoires), par combustion (dégagement de gaz toxiques) et par contact cutané (cancers cutanés en cas de contacts répétés et prolongés). Il en va de même pour les sels de CCA, qui peuvent induire des risques d'intoxications par l'arsenic, substance cancérigène de catégorie 1 (effet avéré).

http://www.inrs.fr/htm/produits_chimiques_cancerogenes_mutagenes_toxiques.html

« 80 000 tonnes de bois traités usagés sont retirées chaque année des réseaux d'infrastructures de RFF, France Telecom et ERDF », constatait Chantal Jouanno, secrétaire d'état à l'écologie, peu avant la signature de la charte. Cela suffit pour créer une nouvelle filière d'élimination. Car le bois traité ne peut pas aujourd'hui être remplacé par n'importe quel matériau. Le béton, par exemple, ne peut faire l'affaire et les bois tropicaux, naturellement imputrescibles comme l'azobé, ne sont pas une solution durable. Une solution scientifique doit donc être trouvée pour garantir à ces bois une durée de vie de 30 à 40 ans.

Créer une filière respectueuse de l'environnement et de la santé

La charte signée le 15 juillet prévoit que les traverses ou poteaux en fin de vie seront assujettis à une obligation de traçabilité. « *C'est un important pas en avant* », se félicite Hubert du Mesnil, président directeur général de RFF, qui précise que les traverses de chemin de fer ne sont plus revendues depuis un an. Et de poursuivre : « *Le développement d'une nouvelle filière industrielle de récupération de ces bois va permettre de créer un véritable marché et des débouchés emplois verts* ».

France Télécom (Orange), qui utilise les poteaux en bois traités comme appuis des lignes aériennes de communication, a pris de l'avance, puisqu'elle a interdit progressivement depuis 2000 la réutilisation de ces poteaux traités. L'entreprise a également réduit les traitements par créosote et aux sels de CCA. Les substances utilisées aujourd'hui sont moins concentrées que celles des années 1970. Enfin, une filière de récupération a été mise en place, dans l'Isère : les bois sont broyés puis servent de combustibles dans les fours de cimenterie. « *Nous éliminons 300.000 poteaux (12.000 tonnes) pour un coût de plus d'un million d'euros par an* », a indiqué Marc Fossier, directeur exécutif responsabilité sociale d'entreprise chez Orange. « *Il faudra d'abord organiser la filière avant de construire d'autres lieux de destruction et d'incinération de ces déchets dangereux en France* », a-t-il précisé.

En attendant les résultats de l'engagement pris aujourd'hui, le stock historique de traverses et poteaux traités devra être éliminé progressivement, afin notamment d'éviter la pollution des sols et les incendies qui peuvent se déclencher dans les lieux où ils sont entreposés en masse.

(1) Réseaux ferrés de France (RRF), France Telecom (FT), Électricité réseau distribution France (ERDF), la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et l'association Robin des Bois

(2) Arrêté du 2 juin 2003, article R. 521-15-1 du code de l'environnement



Transports en commun. Le STIF enquête... Participez...

D'octobre 2010 à juin 2011 se déroule sur notre territoire une grande enquête sur les déplacements quotidiens des habitants d'Ile-de-France réalisé par le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF). Certains d'entre vous seront peut-être contactés par TNS-Sofres afin de participer à cette enquête. L'entretien se déroule au domicile des ménages. Tous les membres du foyer doivent être interrogés le même jour.



Les résultats de l'enquête serviront à définir des politiques concrètes, adaptées aux attentes et aux

besoins des Franciliens. Aucune exploitation commerciale ne sera faite des résultats. Aucune autre sollicitation ne sera adressée aux ménages participants. Notre collectivité soutient cette campagne qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration des transports collectifs durables.

Pour en savoir plus vous pouvez vous connecter à l'adresse suivante www.egt.stif.info ou contacter le **0 800 006 136** (appel gratuit à partir d'un téléphone fixe).

Fermetures des fêtes de fin d'année

Déchetteries

Les déchetteries seront fermées entre Noël et le jour de l'an, soit du vendredi 24 décembre 2010 à 15h au dimanche 2 janvier 2011 inclus.

Mairie

La permanence de la mairie de Poigny-la-Forêt sera ouverte le vendredi 24 décembre et le 31 décembre 2010 de 14h à 16h.

Gazeran

L'agence postale de Gazeran sera fermée les 24 et 31 décembre après-midi.

Le passage au tout numérique

Qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique signifie l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la TNT (Télévision numérique terrestre).

Les avantages du numérique

- chaînes plus nombreuses : jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites (les six chaînes historiques en version numérique et les treize nouvelles chaînes nationales) dont certaines en HD (haute définition) auxquelles s'ajoutent des chaînes locales. (six pour l'Ile-de-France).
- Des chaînes supplémentaires sont disponibles sur abonnement auprès des opérateurs commerciaux.
- meilleure qualité réception de l'image et du son.

Pourquoi la TNT ?

Le passage à la télé tout numérique libère des fréquences, utilisées pour créer de nouvelles chaînes, diffuser de chaînes en HD, développer la radio numérique et généraliser l'accès à Internet mobile haut débit sur l'ensemble du territoire. Cette évolution est un mouvement international. Plus de cent pays font de même.

En France, la loi du 5 mars 2007 sur la télévision du futur, fixe le cadre juridique permettant à tous les Français d'avoir accès à la télé numérique.

Les conséquences

Nécessité d'adapter tous ses téléviseurs à un mode de réception de la télévision numérique.

Les dates à retenir pour l'Ile-de-France

- **24 novembre 2010** : passage au tout numérique de la chaîne Canal +
- **8 mars 2011** : passage au tout numérique de toutes les chaînes nationales analogiques.

Pour plus d'informations : www.tousaunumerique.fr

Horaires des bus

Départs de Poigny du lundi au vendredi

Aucun service le week-end

Arrêt du car	Horaires									
	lundi au vendredi								mercredi	
Petit-Paris	06:47	07:35	07:46	08:23	08:51	17:22	18:13	12:22	13:10	
Feuilletes	06:48	07:36	07:47	08:24	08:52	17:23	18:14	12:23	13:11	
Cimetière	06:49	07:37	07:48	08:25	08:53	17:24	18:15	12:24	13:12	
Mairie	06:50	07:38	07:49	08:26	08:54	17:25	18:16	12:25	13:13	
Cerisaie	06:51	07:39	07:50	08:27	08:55	17:26	18:17	12:26	13:14	
Rambouillet SNCF	07:07	07:54	08:10	08:42	09:10	17:40	18:32	12:41	13:29	
Train Rambouillet	07:12	07:57	08:15	09:05	-	18:05		13:05		
Train arrivée - Paris-Montparnasse	07:45	08:30	08:45	09:34		18:34		13:34		

Pour connaître les horaires de retour des trains merci de consulter ces informations sur notre site internet, à la rubrique : vie pratique / service public

Ou sur le site de Veolia : <http://www.idf.veolia-transport.fr/timetablefile/10926295?vid=download>

Numéros utiles

Allo, service public (renseignements administratifs)

39 90 (0,12€/min. TTC à partir d'un poste fixe. Du lundi au vendredi de 8h à 19h. Le samedi de 9h à 14h.

Pôle Emploi

01 34 83 61 62
Rendez-vous sur www.pole-emploi.fr

Tarifs de location de la salle du Marais

Tarif location tente

Associations de Poigny (1 fois/an, sauf au mois de juin)	GRATUIT	Dimension : 4 x 8 m	50 €
Pugnésiens (y compris élus)	500 €	Caution d'utilisation	120 €
Extérieurs à Poigny (CCPFY, CCE)	1 000 €	Réservation sur demande écrite à la mairie, à l'attention de Pierre Kulawik. Pièces à fournir : ► attestation d'assurance responsabilité civile	
Personnel communal (1 fois/an à titre strictement personnel, sauf en juin)	300 €		
Séminaires en semaine - tarifs sur demande			
Caution d'utilisation	3 000 €		
Option vaisselle + lave vaisselle	50 €		

Points poste

Rambouillet

- bureau de Rambouillet-accueil
1, place André-Thome

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h45,
samedi de 8h30 à 12h30

- bureau de Rambouillet-accueil (la Clairière)
17, place de l'Europe

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h15, mercredi, samedi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Gazeran

- bureau de Gazeran-accueil - 9, rue de la Mairie

Lundi, mercredi, vendredi de 15h à 18h, mardi, jeudi de 15h à 18h30 et samedi de 9h15 à 12h
N° vert : 36 31

Démarches administratives

Passeport biométrique

Rambouillet fait partie des 2 000 communes françaises habilitées à instruire les demandes de passeport biométrique, quel que soit votre domicile.

Les passeports électroniques actuellement délivrés par les communes restent valables sans restriction, jusqu'à leur fin de validité. Pour vous éviter une trop longue attente, nous vous recommandons de prendre rendez-vous à

L'hôtel de ville de Rambouillet : 01 34 57 34 63 ou au point Infos -mairie annexe de la Clairière à Rambouillet : 01 34 85 66 31

Carte d'identité

La délivrance de la carte nationale d'identité est en principe gratuite. La loi de finances pour 2010 ne remet pas en cause ce principe. Toutefois, cette loi précise que le renouvellement de la carte nationale d'identité est soumise à un droit de timbre de 25 € lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie, quel qu'en soit le motif.

Permanences de la mairie

Du lundi au jeudi de 15h à 18h et vendredi de 15h à 19h30 sauf durant les périodes de vacances scolaires fermeture à 18h.

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent jusqu'au 31 décembre 2010 (permanence jusqu'à 16h). Vous pourrez vous inscrire au secrétariat de mairie, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Recensement jeunes

Vous venez d'avoir 16 ans, filles ou garçons, n'oubliez pas de vous présenter en mairie pour votre recensement militaire muni de votre carte d'identité et du livret de famille. Une attestation vous sera remise par la mairie. Elle sera obligatoire pour vous inscrire à l'apprentissage de la conduite accompagnée, au permis de conduire, aux examens et concours d'État.

Cimetière

Concessions au cimetière

concessions trentenaires

prix : 250 €

renouvellement : 250 € pour 30 ans

concessions perpétuelles

prix : 500 €

Site cinéraire

les cavurnes

durée de la concession

15 ans - prix : 500 €

renouvellement : 150 € pour 15 ans

taxe de dispersion des cendres

prix : 50 €

gravures sur la stèle du souvenir et cavurnes : prix : 10 € le caractère.

Prix actualisés en fonction du marché avec le prestataire

les plaques

prix 20 cm x 25 cm : 100 €

prix 20 cm x 30 cm : 120 €

prix actualisés en fonction du marché avec le prestataire

Ne pas oublier



Ordures ménagères

Tous les mercredis matin



Emballages - journaux - revues
- magazines
un vendredi sur deux

Verre, un jeudi sur quatre



Containers disponible sur le parking de la salle du Marais

2010	2011		
déc.	janv.	fév.	mars
2 . 3			
17	14	11	11
30 . 31	27 . 28	24 . 25	24 . 25

Horaires de la déchetterie

Rambouillet

Tél. : 01 34 83 27 17

Du lundi au dimanche,
9h/12h45 et 14h/17h45

Gazeran

Tél. : 01 30 88 67 78

Le lundi, jeudi, vendredi et
samedi
9h/12h45 et 14h/17h45

Carte obligatoire depuis le 1^{er} septembre. Pour l'obtenir prévoir une photocopie de la CI, un justificatif de domicile et une enveloppe 22 x 11 cm, timbrée à votre adresse.

Feu de jardin

Depuis le 3 octobre, le brûlage à l'air libre des déchets végétaux ligneux secs, est autorisé et ce jusqu'au 2 avril inclus.

Du lundi au samedi de 8h à 18h sauf jours fériés.

Horaires de bruit (tondeuse, ...)

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ◆ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ◆ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Eco-composteur

Le SICTOM a décidé de mettre gratuitement à la disposition des ménages des éco-composteurs destinés à la valorisation des déchets verts. Disponible en mairie.

Piles usagées

Un conteneur est à votre disposition à la mairie.

Décembre

- 19 **Marché de Poigny**
salle du Marais de 10h à 13h



Janvier

- 20 **Galette des seniors**
14h à la salle du Marais
- 21 **Les Rencontres de Poigny**
Gestion durable des forêts
20h30 à la salle du Marais
- 29 **Soirée** organisé par le CFI -
salle du Marais



Février

- 4 **Chorale des enfants** organisé par l'école
20h à la salle du Marais



Mars

- 12 **Soirée** organisé par le CFI -
salle du Marais
- 18 **Les Rencontres de Poigny**
Mieux comprendre les OGM par Christian Vélot,
docteur en biologie, maître de conférence en
génétique moléculaire à l'Université Paris-Sud.
20h30 à la salle du Marais
- 20 **Salon des peintres** organisé par l'amicale du
personnel - de 10h à 18h à la salle du Marais
- 26 **Carnaval de Poigny** organisé par la caisse
des écoles - Départ à 10h à la salle du Marais



Prochaine parution du journal « Poigny pour Vous ! » : 15 mars 2011.

Retour en images sur l'année 2010



Carnaval le 21 mars



Molière le 9 mai



Saint-Fort 23 & 24 mai



Rentrée des classes le 2 septembre



Yvelines Campus juillet

Bonnes fêtes
de fin d'année.